

que valent vos trésors ?

Un vin qui ne manque pas d'air !

Cette semaine, Claudine, de Marchenoir, écrit à Aymeric Rouillac, commissaire-priseur. Elle souhaite connaître l'utilité et l'âge d'un bien curieux objet.



Maître Aymeric Rouillac.

Cet objet a une structure en fer forgé composée d'une longue tige reposant sur trois pieds à enroulement. Le fût central reçoit d'un côté un cône de métal dans lequel se niche un récipient en verre, et de l'autre un bras sur lequel est fixée une coupelle à monture ajourée qui reçoit une bougie. Le récipient en verre adopte la forme d'un carafon tronconique muni d'une anse dont la panse est gravée de pampres de vigne. Il est perforé en partie inférieure et accueille dans cet orifice ce que Claudine nomme « une pipette ». Ce décor nous oriente a priori vers un objet lié au vin. En effet, il s'agit d'un décanteur.

Cette mésaventure est arrivée à

chacun d'entre nous : alors que l'on pense savourer la dernière goutte de ce vieux vin de notre verre, c'est aussi tout le dépôt qui envahit notre bouche... Quel moment désagréable ! Il existe un remède : le décanter au préalable. Cet acte se pratique à la seule lueur de la bougie, afin de ne pas brusquer le précieux breuvage. Le contenu du flacon est délicatement versé dans le réceptacle en verre. Goutte après goutte, séparé du dépôt solide, il s'écoule lentement dans une carafe posée en dessous de la « pipette ». Certains sommeliers se dressent vent debout contre cette pratique jugée violente. En effet, cette oxygénéation extrême risque de tuer certains vieux vins. Il est recommandé de ne procéder de la sorte qu'avec des vins « solides », puissants et tanniques. D'une façon générale, ce sont ainsi les grands bordeaux et grands vins de la vallée du Rhône qui sont à même d'être bonifiés par cette opération.

Claudine ne se souvient plus comment cet ustensile est arrivé chez elle. Un aïeul œnophile ? Stylistiquement très sobre, son allure rappelle vaguement les chandeliers médiévaux nommés « rats de cave ». Il a au maximum cent ans. Cet objet, peu courant, ravira un amateur ou



Un décanteur pour grands et vieux vins.

un vigneron pour environ 80 € en brocante.

À la suite des Romains, les Gaulois se sont emparés de la vinification, et l'ont sublimé ! Tout le monde antique s'arrache leurs vins et la production de l'Empire s'en trouve fortement concurrencée, tant et si bien que l'empereur Domitien, au I^e siècle, publie un décret interdisant la plantation de nouvelles vignes en Gaule ! Rien n'y fait. Ajoutez à cela l'invention de la barrique en bois cerclée de fer au II^e siècle. Cette technique imparable pour le vieillissement, la conservation et le transport du précieux breuvage donneront aux peuples gaulois une supré-

matie qu'ils conservent depuis 2.000 ans ! Ce sont ensuite les moines qui développent considérablement la production, en particulier suite aux grands défrichements commencés au X^e siècle. C'est à eux que nous devons l'implantation de « notre » pineau d'Aunis au IX^e siècle. Connue depuis l'Antiquité, il est le plus ancien cépage de Loire et fait aujourd'hui la fierté et la renommée (du moins en partie) des vignerons du Vendômois.

Venez donc en déguster un verre, en musique, à l'occasion d'un banquet donné dans le parc du château de Vendôme ce soir, à partir de 19 h 30.

pratique

Vous avez un objet à proposer à notre expert : envoyez-nous ce que vous connaissez sur celui-ci, ainsi qu'une (ou plusieurs) photo en format jpeg (d'un poids compris entre 250 et 500 ko) sur la boîte mail : tresors41@nrco.fr (attention, *tresors sans accent*). Vos coordonnées sont indispensables à la prise en compte de votre demande, mais vous pouvez réclamer l'anonymat en cas de publication.

santé

Prévenir les risques liés aux fluides d'usinage

Des représentants d'entreprises de la métallurgie de la région Centre-Val de Loire ont assisté le 29 juin dernier à La Chaussée-Saint-Victor à une rencontre intitulée « Usinage des métaux : prévention du risque chimique et innovations techniques ». Initiée par l'Institut de médecine du travail du Val de Loire, la Carsat, la Dircette Centre-Val de Loire et les services de santé au travail de la région, cette manifestation avait pour

but d'inciter les professionnels à adopter des mesures de prévention adaptées pour éviter à leurs salariés d'être exposés à des fluides de coupe, potentiellement cancérogènes, et à s'informer sur les nouvelles techniques d'usinage.

Afin d'aider ces entreprises à maîtriser ces risques, les préveteurs de la région (Institut de médecine du travail du Val de Loire IMTVAL, Carsat, Services de santé au travail) avec

l'appui de professionnels du secteur leur ont préconisé des mesures techniques et organisationnelles à mettre en œuvre : conseils dans le choix, la préparation et la conservation des fluides d'usinage, adoption de mesures de prévention collective (ventilation à recyclage d'air...) et individuelle (gants de protection, vêtements adaptés...), mesures d'hygiène, formation et sensibilisation des salariés, gestion des déchets.

Les employeurs doivent par ailleurs conserver une trace des expositions de leurs salariés à des produits potentiellement cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction sur une « fiche de prévention des expositions » qui est transmise au médecin du travail. Ils doivent aussi remplir une déclaration de surveillance médicale renforcée pour leurs salariés exposés.

université

Orléans valide la Comue

Le conseil d'administration de l'université d'Orléans a validé vendredi les nouveaux statuts de la nouvelle Communauté d'université et établissements (Comue) qui doit réunir les universités d'Orléans et Tours ainsi que le CHU de Tours, le BRGM et l'Insa Centre-Val de Loire. Le comité technique de l'université d'Orléans avait auparavant rejeté à deux reprises à l'unanimité ce projet de statuts tandis que celui de l'université de Tours l'a approuvé de justesse. Cette nouvelle Comue va remplacer la défunte Comue constituée précédemment avec les universités de La Rochelle, Limoges et Poitiers, qui a éclaté du fait de la recomposition des Régions. Les syndicats FSU des universités de Tours et d'Orléans se sont pour leur part déclarés hostiles au projet. « Nous dénonçons l'obstination de la tutelle, du président de la Région Centre-Val de Loire et des présidents des universités comme des métropoles d'Orléans et Tours à mettre en œuvre une structuration régionale contrainte de l'enseignement supérieur et de la recherche qui a déjà échoué auparavant », ont-ils indiqué.

en bref

SNCF Des tarifs pour assister à Terres du son

La région Centre-Val de Loire et TER proposent un billet aller/retour à 4 euros pour assister au festival « Terres du son », du 7 au 9 juillet, à Monts (Indre-et-Loire). Cette offre s'inscrit dans la démarche « éco-festival », qui réunit pendant trois jours, au château de Candé, des milliers d'amateurs de rock, électro, rap, jazz...

Au départ de toutes les gares de la région Centre-Val de Loire et à destination des gares de Tours et Monts, les 7, 8 et 9 juillet ; renseignements sur www.ter.sncf.com

IMMOBILIER Orléans cher pour les étudiants

Selon une étude réalisée par Locservice.fr, spécialiste de la location entre particuliers, un étudiant doit débourser en moyenne 390 euros charges comprises pour un studio à Orléans. Cela en fait la deuxième ville la plus chère de la région Centre-Val de Loire derrière Chartres (395 €). Vient ensuite Tours (386 euros), Châteauroux (351 euros) et Blois (331 euros). Reste toutefois qu'un logement étudiant à Orléans coûte 53 % moins qu'à Paris où il faut débourser 824 euros...

À lire demain

■ **BLOIS** : 24 camions poids lourds de 26 tonnes chacun testent la résistance du pont Charles-de-Gaulle.

■ **PORTRAIT** : à l'association des paralysés de France de Loir-et-Cher, Sabrina Cunha défend les droits des personnes handicapées depuis 14 ans.

■ **CHAUMONT-SUR-LOIRE** : une exposition de porcelaine chinoises s'inaugure au Domaine de Chaumont, qui va également démarrer ses nocturnes estivales.